

Horizon rural

Hiver 2006

BULLETIN D'ANALYSE – RÉGIONS RURALES ET PETITES VILLES DU CANADA

Vrai ou faux?

- Les résidents des régions rurales sont plus susceptibles d'éprouver un fort sentiment d'appartenance à l'égard de leur communauté locale?
- Les résidents des régions rurales et petites villes font plus de bénévolat?
- Les résidents des régions rurales sont plus susceptibles d'assister à des réunions publiques?
- La moitié des touristes canadiens, 39% des touristes américains et 33% des touristes d'outre-mer ont visité des régions rurales du Canada?
- La concentration des travailleurs non spécialisés est beaucoup plus élevée dans les régions essentiellement rurales?

Vous trouverez les réponses à ces questions et à bien d'autres en consultant le *Bulletin d'analyse sur les régions rurales et petites villes du Canada*, publié occasionnellement pour documenter la structure et l'évolution des régions rurales du Canada. Il vise à offrir de l'information et des analyses socio-économiques de base à l'intention des chercheurs, des décideurs et d'autres parties intéressées aux questions rurales. Le *Bulletin d'analyse sur les régions rurales et petites villes du Canada* est un projet conjoint mené par Statistique Canada et par le Secrétariat rural pour le Partenariat rural canadien. On peut les consulter à l'adresse suivante : <http://www.statcan.ca:8096/bsolc/francais/bsolc?catno=21-006-X&CHROPG=1>



Prix des jeunes leaders du Canada rural Mention honorifique pour un citoyen de Saint-Gilles de Lotbinière

Le gouvernement du Canada a souligné la contribution de six jeunes du Canada rural en leur décernant trois Prix des jeunes leaders du Canada rural et trois mentions honorifiques afin de reconnaître leurs contributions exceptionnelles au profit des collectivités rurales dans les catégories suivantes: Innovation, Leadership et Partenariat.

Parmi les récipiendaires, on retrouve Joël Delisle, un résident de St-Gilles de Lotbinière qui a reçu une mention honorifique dans la catégorie Innovation pour l'implantation d'un service de premier répondant dans sa municipalité.

Détenteur d'une formation de premier répondant et de pompier, Joël Delisle a constaté à son arrivée à St-Gilles de Lotbinière, il y a maintenant 8 ans, que le service ambulancier qui dessert sa municipalité prenait en moyenne de 30 à 45 minutes pour arriver sur les lieux d'un accident. Connaissant les répercussions d'un tel délai d'intervention, il n'a pas hésité à s'impliquer afin de trouver une solution pour remédier à cette situation.

« Sachant bien qu'après trois minutes seulement une personne ayant fait un arrêt cardiaque a déjà des séquelles importantes, j'ai décidé de mettre ma formation à profit et de démarrer un service de premiers répondants qui couvrirait notre municipalité et réglerait enfin ce problème. »

C'est le 1^{er} mai 2004, après deux ans d'efforts, de négociations et de démarches auprès de la municipalité, des services ambulanciers, des pompiers volontaires et de la Régie de la santé et des services sociaux du Québec, que le service de premiers répondants de St-Gilles a officiellement démarré. Actuellement, l'équipe est composée de 15 bénévoles, tous des résidents de St-Gilles, dont 3 pompiers volontaires et 12 civils ayant suivi la formation de premier répondant offerte par la Régie de la santé.

« C'est la particularité de notre service. Habituellement, les équipes de premiers répondants sont constituées uniquement de pompiers et ce service est offert en collaboration avec le service Incendie, ce qui n'est pas notre cas. Il s'agit d'une première au Québec. »

Au cours de leur première année d'exercice, l'équipe de premiers répondants a répondu à pas moins de 64 appels d'urgences vitales, dont 26 cas d'accidents routiers, dans un délai de seulement trois à six minutes après que l'appel ait été logé au 9-1-1. Le service mis en place par Joël a donc réussi à diminuer de façon considérable le délai d'intervention sur la scène d'un accident tout en répondant à deux fois plus d'appels d'urgence qu'avait prévus la municipalité qui a doublé le budget du service cette année.

Fort de ses succès, ce service avant-gardiste fait dorénavant l'envie des municipalités environnantes et des services similaires de premiers répondants devraient voir le jour dans d'autres municipalités rurales au Québec.

Les prix des jeunes leaders du Canada rural, parrainés par le Secrétariat rural, ont été décernés en novembre 2005.

On peut obtenir de plus amples renseignements concernant les Prix des jeunes leaders du Canada rural auprès du Secrétariat rural en composant le 1 888 781-2222 ou en consultant le site Internet www.rural.gc.ca



Joël Delisle a reçu une mention honorifique dans la catégorie Innovation pour l'implantation d'un service de premier répondant dans sa municipalité.

dans ce numéro

- Bulletin d'analyse – Régions rurales
- Prix des jeunes leaders du Canada rural 1
- Pénurie de main d'œuvre spécialisée en région
- Cinquième édition de l'Université rurale québécoise 2
- Création d'une nouvelle forme de gouvernement au Nunavik (Nord du Québec) 3
- Accès amélioré au cyberspace pour les Madelinots
- Le Recensement de l'agriculture 4



Pénurie de main d'œuvre spécialisée en région : les travailleurs prennent de l'âge

Alors que l'âge moyen des Québécois et des Québécoises se rapproche du 40 ans, que le taux de natalité est en chute libre et que l'exode des jeunes est une réalité des régions éloignées, qu'en sera-t-il du marché du travail quand l'heure de la retraite aura sonné pour un grand nombre de personnes actuellement en emploi ?

Plusieurs enquêtes sur l'érosion de la main-d'œuvre, réalisées par Ressources humaines et Développement des compétences Canada en partenariat avec Emploi Québec dans diverses régions de ressources du Québec, ont cherché à évaluer l'ampleur du phénomène du vieillissement de la main-d'œuvre. Les conclusions de ces études révèlent que parmi la main-d'œuvre spécialisée¹, une personne sur cinq pourrait être à remplacer d'ici 2010.

En s'intéressant aux six régions de ressources du Québec, soit le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, la Côte-Nord, le Saguenay – Lac-Saint-Jean, le Nord-du-Québec et l'Abitibi-Témiscamingue, on constate que les grandes tendances sur le marché du travail annoncent déjà un vieillissement accéléré de la main-d'œuvre. De 1999 à 2004, la proportion de la population active âgée de 45 ans et plus est passée de 24% à 40%. La même tendance se retrouve à l'échelle du Québec.

Selon les résultats des enquêtes menées auprès des principaux employeurs de la Côte-Nord, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de l'Abitibi-Témiscamingue, 14% à 20% de la main-d'œuvre spécialisée serait admissible à la retraite d'ici 2010. Cette même enquête est aussi en cours en Mauricie et devrait générer des résultats similaires. Les entreprises des régions seront donc confrontées à court terme à une pénurie de main-d'œuvre spécialisée. Plusieurs initiatives peuvent être utilisées

pour faire face à cette situation, dont des stratégies agressives de recrutement, la mise sur pied de programmes de formation et de perfectionnement pour le personnel en place ou encore l'allongement de la carrière des professionnels d'expérience. En Abitibi-Témiscamingue, une première démarche suivant les enquêtes a mené les représentants de Ressources humaines et Développement des compétences Canada à diffuser les résultats auprès des principaux intéressés. Une tournée d'information a été réalisée auprès des élèves de niveau secondaire, des responsables des services de ressources humaines des entreprises, des intervenants jeunesse et des organismes d'aide à la réinsertion au marché du travail. Cette sensibilisation a permis d'insister plus particulièrement auprès des jeunes afin de les encourager à terminer leurs études de façon à profiter des opportunités à venir.

Les employeurs ont pour leur part été invités par Emploi Québec à planifier et à former leur relève. Également, une campagne de sensibilisation sur la formation professionnelle au secondaire menée par le Gouvernement du Québec a donné des résultats probants et accru le nombre d'inscription en formation professionnelle.

Il reste encore plusieurs actions à mettre de l'avant afin d'amoindrir les impacts négatifs de l'érosion de la main-d'œuvre. Seuls les efforts concertés des organismes de support et des instances gouvernementales pourront assurer un marché du travail productif, offrant de réelles possibilités d'emploi.

Pour de plus amples renseignements concernant cette initiative, communiquez avec Luc Blanchette au Centre de Ressources Humaines du Canada en Abitibi-Témiscamingue au 1-800-567-6465 (poste 316).

Luc Blanchette, Économiste,
Service d'information sur le marché du travail
CRHC Abitibi-Témiscamingue

¹ La main-d'œuvre spécialisée est la main-d'œuvre dont l'exercice de la fonction exige soit un diplôme d'étude professionnelle, soit un diplôme d'étude collégiale ou soit un baccalauréat universitaire.

Cinquième édition de l'Université rurale québécoise « Bâtir une solidarité rurale-urbaine »

Plus de 300 acteurs locaux et chercheurs universitaires en développement local issus de toutes les régions rurales du Québec ont participé à la cinquième édition de l'Université rurale québécoise (URQ), qui se tenait du 12 au 16 septembre 2005, sur l'ensemble du territoire rural de l'Outaouais.

Sous le thème « Bâtir une solidarité rurale-urbaine », l'Université rurale québécoise proposait des activités où des chercheurs avaient l'occasion d'échanger leurs connaissances avec ceux qui œuvrent au quotidien au développement de leurs communautés.

S'inspirant de l'expérience européenne, cet événement d'envergure nationale et internationale a été initié par un groupe de professeurs-chercheurs du réseau de l'Université du Québec en 1997, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Depuis, l'URQ a lieu une fois tous les deux ans et s'est tenue avec succès dans les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord, de la Mauricie et, cette année, en Outaouais.

La programmation 2005 offrait diverses activités d'apprentissage, dont 18 ateliers-excursions ainsi que des conférences plénières et forums de discussions portant sur six grands thèmes : la gouvernance, le développement économique,

la gestion des territoires, l'identité et le patrimoine, les services publics et le développement des compétences. De plus, un exercice de prospective a été mené tout au long de l'événement permettant aux participants de réfléchir au Québec rural-urbain en 2050.

Serge Gagnon, professeur à l'Université du Québec en Outaouais et porte parole de l'URQ 2005 croit que l'événement de cette année a permis aux participants de mieux comprendre le monde rural et ses relations avec le monde urbain et de partager des pistes de solutions pouvant contribuer à instaurer une meilleure collaboration entre les milieux ruraux et urbains.

Les collectivités rurales ont besoin d'information rigoureuse et concrète pour planifier des projets de développement communautaire voués au succès. Le gouvernement du Canada est fier d'être un partenaire de l'Université rurale québécoise depuis 1997, car il s'agit d'une initiative qui privilégie l'échange de connaissances et des expériences au bénéfice du développement durable des collectivités rurales.

L'Université rurale québécoise vous donne rendez-vous à sa sixième édition en 2007.



Atelier sur la gestion par bassin versant à l'intérieur du thème de la gouvernance rurale-urbaine, au Centre de ski Mont-Sainte-Marie, en Outaouais

Perspective du négociateur en chef fédéral Création d'une nouvelle forme de gouvernement au Nunavik (Nord du Québec)

La Deuxième guerre mondiale a catapulté sur la scène mondiale le Nord canadien et circumpolaire et par le fait même ses habitants, dont les Inuits. En 1953, le gouvernement du Canada créait le Ministère des Affaires du Nord et des Ressources nationales et établissait une présence dans les régions nordiques. En 1963, le gouvernement du Québec créait la Direction générale du Nouveau-Québec pour établir également sa présence dans le territoire du Nord du Québec.

Ces facteurs ont amené les Inuits du Nunavik à faire entendre leurs préoccupations aux divers ordres de gouvernement et les ont incités à prendre leur avenir en main. En 1984, la Fédération des Coopératives du Nouveau-Québec élaborait une série de principes généraux pour la création d'un gouvernement autonome. C'est dans cette foulée que se situe le projet actuel de gouvernance des Inuits du Nunavik; les négociations actuelles ne sont qu'une autre étape vers la création d'un gouvernement autonome.



En 1967 et 1968, j'ai eu le privilège de me rendre pour la première fois au Nunavik, plus précisément à Fort Chimo (aujourd'hui Kuujuaq). J'avais été invité par Tivi Etok à demeurer chez lui avec sa famille dans la communauté de Kangiqsualujuaq (George River) qui est située sur la côte est de la Baie d'Ungava.

En participant activement à la vie de la famille et du village, j'ai appris énormément sur la vie des Inuits, sur leur mode de pensée, sur leurs valeurs et sur les difficultés qu'ils devaient affronter au quotidien dans leur quête de nourriture et dans la nécessité de pourvoir aux besoins des familles. J'ai été à même d'apprécier leur capacité non seulement de survivre mais d'élaborer des solutions originales aux défis auxquels ils devaient faire face.

Le projet de création d'un gouvernement autonome au Nunavik est un défi non seulement pour les résidents du Nunavik, mais aussi pour les gouvernements fédéral et du Québec. Il ne fait aucun doute que les Inuits relèveront ce défi et qu'ils sont bien conscients que des solutions innovatrices devront être trouvées. Permettez-moi de citer l'un des négociateurs inuits, Harry Tulugak, dans une entrevue qu'il accordait au journal *Le Devoir*, le 1^{er} avril 1989: «La tradition qui a régi la vie quotidienne des Inuits n'est plus en mesure de répondre à toutes les nouvelles questions que soulève un monde en continuel changement. Le peuple inuit n'est plus cette communauté homogène de jadis. Les anciennes méthodes ne suffisent plus à développer les traditionnels consensus sur lesquels a reposé pendant longtemps la vie publique inuit. Nous devons avoir une assemblée où les points de vue opposés pourront être entendus et des solutions applicables à la société inuit seront définies. Mais cette assemblée doit s'inspirer le plus largement possible de la tradition inuit. Les non-Inuits doivent aussi avoir leur place dans ce gouvernement autonome ».

En 1994, le gouvernement du Canada était invité par la Société Makivik et le gouvernement du Québec à participer aux négociations pour la création d'un gouvernement autonome au Nunavik. Le gouvernement du Canada a toujours appuyé ce projet de gouvernance des Inuits du Nunavik et continuera de travailler en étroite collaboration avec les Inuits et le gouvernement du Québec afin que ce projet devienne réalité.



Kangirsuk, village du Nunavik

Il faut aussi souligner le travail remarquable de la Commission du Nunavik, dont les membres avaient été nommés par la partie inuit, le Québec et le fédéral. Créée en 1999, le mandat de cette commission était de faire des recommandations sur la forme de gouvernement du Nunavik. Les consultations publiques menées alors dans toutes les communautés du Nunavik ont permis de connaître les préoccupations des gens, leur vision d'un gouvernement autonome et leur engagement dans ce projet collectif. Le rapport de la Commission est disponible sur le site Internet du Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada à l'adresse www.ainc-inac.gc.ca.

Ce projet de gouvernance est un projet innovateur, qui sort des sentiers battus. Il s'agit en fait de créer un nouveau type de gouvernement régional autonome à citoyenneté publique (non-ethnique), qui est ajusté aux caractéristiques de l'Arctique inuit québécois, tout en respectant les cadres juridiques fondamentaux du pays.

Je suis bien content de participer à ce projet en tant que négociateur fédéral en chef et d'y apporter ma contribution personnelle.

Nakurmik !

Donat Savoie, Négociateur fédéral en Chef, Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada



Un « instantané » du monde rural

Par Akoulina Connell-Delaney, M.A., Conseillère en communications

Quelle est la situation de la ferme moyenne aujourd'hui? Les exploitants agricoles sont les seuls qui peuvent vraiment répondre à cette question, par voie du Recensement de l'agriculture.

Effectué tous les cinq ans par Statistique Canada, le Recensement est la seule source d'information qui regroupe et publie des données jusqu'au niveau de *vo*tre collectivité. C'est sans doute le meilleur moyen dont nous disposons pour broser un tableau clair de la vie dans les exploitations agricoles et les collectivités rurales du Québec. Cette fois-ci, le **Recensement aura lieu le 16 mai 2006**.

Depuis 1956, le **Recensement de l'agriculture** et le **Recensement de la population** sont menés simultanément. En 1971, une base de données spéciale agriculture-population a été créée pour permettre d'établir le profil socioéconomique unique des collectivités agricoles. Cette base de données, qui lie les données des deux recensements, trace le portrait non seulement des agriculteurs canadiens, mais aussi de leurs familles et de leurs ménages. Elle permet également de comparer les caractéristiques de la population rurale à celles de la population en général.

Les données du Recensement de l'agriculture sont utilisées pour :

- faire connaître le point de vue des exploitants agricoles aux législateurs, aux médias et à la population;
- planifier comment et où commercialiser les produits et les services agricoles; évaluer l'incidence des inondations, des sécheresses ou autres catastrophes naturelles sur l'agriculture;
- élaborer, mettre en œuvre et évaluer les politiques et les programmes agricoles tels que les mesures de protection du revenu agricole, ou celles sur la durabilité du développement rural et sur l'environnement.

L'agriculture est en constante mutation. Les données du Recensement brosent un tableau complet de cette industrie, depuis le niveau des cantons et des municipalités rurales jusqu'au niveau national, sur des sujets allant du nombre de bêtes d'élevage, des cultures et de l'agriculture biologique jusqu'à la gestion du fumier, en passant même par les blessures subies à la ferme.

Par exemple, le Recensement de l'agriculture de 2001 a révélé que les pratiques de gestion des terres respectueuses de l'environnement sont désormais plus répandues que les méthodes traditionnelles de travail du sol. Des pratiques comme le travail de conservation du sol réduisent le nombre de fois où les agriculteurs circulent dans leurs champs, ce qui contribue à réduire les frais de carburant et les émissions de dioxyde de carbone. Comme les préoccupations environnementales constituent un enjeu crucial, la partie du questionnaire du Recensement de 2006 portant sur l'utilisation et l'épandage du fumier a été améliorée.

Les renseignements recueillis au moyen du Recensement de la population permettent d'avoir une vue d'ensemble du Québec et du Canada, et une description détaillée de vos communautés. Par exemple, l'âge médian des exploitants agricoles québécois est passé de 42 ans en 1996 à 45 ans en 2001. Au cours de cette même période, toujours au Québec, le pourcentage de la population rurale agricole par rapport à la population rurale *totale* a diminué, passant de 7,1% à 6,4%. Quelle image nous donneront les chiffres de 2006?

Pour que les résultats soient les plus exacts possible, nous devons tous faire notre part, nous devons tous *être du nombre*. Nous sommes tenus par la loi de la Statistique de remplir les formulaires du Recensement de la population et du Recensement de l'agriculture. La confidentialité des renseignements fournis est protégée par cette même loi. Retournez vos questionnaires par la poste ou complétez-les par Internet.

Pour plus de renseignements au sujet du Recensement, visitez le site suivant :

www.recensement2006.ca

Accès amélioré au cyberspace pour les Madelinots

La population des Îles-de-la-Madeleine a maintenant un meilleur accès à Internet grâce à l'installation de câbles de fibre optique.

Le gouvernement du Canada, par l'entremise du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique, et le gouvernement du Québec, via son budget pour la modernisation des infrastructures publiques, versent chacun 6,9 millions de dollars au projet pour un total de 13,8 millions de dollars.

Ce projet, qui est un exemple de partenariat entre les gouvernements et les collectivités, fournit à la population locale un outil de développement durable, puisqu'il permet aux Madelinots d'avoir accès à un réseau de télécommunication à haute vitesse, ce qui améliore, entre autres, leur accès aux services publics en ligne. Selon les prévisions, les câbles sous-marins devraient permettre de répondre aux besoins en capacité des Îles pour une période minimale de 25 ans.

C'est grâce à l'initiative du Réseau intégré de communications électroniques des Îles-de-la-Madeleine (RICÉIM) que le projet a pu voir le jour.

Pour plus d'information au sujet de cette initiative, rendez-vous au www.infrastructure.gc.ca



Belle-Anse (Fatima), Îles-de-la-Madeleine

POUR OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS SUR LES PROGRAMMES ET LES SERVICES DU GOUVERNEMENT DU CANADA :

1 800 0-CANADA (1-800-622-6232)
ATS: 1 800 465-7735
Internet: www.canada.gc.ca

Centres d'accès Service Canada



Horizon rural est une publication semestrielle de l'Équipe rurale du Québec, pour les citoyens des régions rurales et éloignées du Québec.

Si vous avez une idée de reportage, une lettre à adresser au rédacteur ou que vous souhaitez recevoir un exemplaire du bulletin, adressez-vous à :

Dominique Richer
Coordonnatrice/rédactrice en chef du bulletin
Secrétariat rural
901, rue du Cap-Diamant, pièce 350-4
Québec (Québec) G1K 4K1
Tél.: (418) 648-3754
Télec.: (418) 648-7342
Courriel: richerdo@agr.gc.ca
Site Internet: www.rural.gc.ca

Cette publication est également offerte par voie électronique sur Internet à l'adresse suivante: www.rural.gc.ca/team/qc/quebec_f.phtml

ISSN 1710-2596
AAC no. 66068895B
© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2006